

# Ministère du Tourisme

## Première réunion du Comité de pilotage croisière

Publication : 13 septembre 2017

La première réunion du Comité de pilotage de la stratégie croisière, créé par arrêté en Conseil des ministres le 26 juillet dernier, s'est déroulée mardi après-midi, à la Présidence, en présence de la ministre du Tourisme, Nicole Bouteau.

Dans la continuité de la Stratégie de développement du tourisme 2015-2020, le Pays poursuit ainsi la structuration sectorielle. En effet, au vu des ambitions liées à l'activité croisière et au potentiel de croissance pour les prochaines années, Nicole Bouteau, a souhaité la mise en place d'un comité de pilotage chargé d'élaborer, de coordonner et d'évaluer le déploiement d'un plan stratégique de développement de l'activité de la croisière en Polynésie française. En effet, compte tenu des enjeux de développement pour les îles d'escales, des retombées importantes de cette activité dans l'industrie touristique et plus largement dans l'économie du Pays mais aussi des fortes attentes des compagnies de croisières, une démarche transversale est nécessaire.

Ce comité réunit plusieurs ministères, la présidente de la commission du tourisme de l'Assemblée de Polynésie française, le Syndicat pour la promotion des communes, le Port autonome de Papeete, l'aéroport de Tahiti-Faaa, Tahiti Tourisme, la station de pilotage et le Tahiti cruise club.

Après un bref rappel de l'évolution de l'activité depuis 2012, les 6 axes de la stratégie, au sein de laquelle se décline une cinquantaine d'actions, ont été présentés et débattus : la structuration maritime, les infrastructures, le cadre réglementaire, le suivi statistiques, l'organisation des accueils, ainsi que la promotion et la relation aux armateurs internationaux. Des thèmes prioritaires ont été identifiés au cours de la réunion. Ils feront l'objet de groupes de travail dans les prochains jours : le Comité de pilotage devant se réunir de nouveau début décembre.

Le secteur de la croisière a représenté en 2016 plus de 25% de l'ensemble des retombées économiques liées au tourisme, soit plus de 12 milliards Fcfp dont plus de 10% sont dépensés à terre, directement dans les îles d'escale. Cette activité permet en outre d'apporter un flux touristique régulier dans des îles qui ne bénéficient pas ou peu des flux principaux du tourisme traditionnel.